

# RÉUNION D'INFORMATION

samedi 3 septembre 2022

- **10h00 : En salle de jeux (RdC)**
  - Présentation du fonctionnement de l'école
  - Présentation du périscolaire et de la restauration
- **11h00 : En salle de classe**
  - présentation du fonctionnement de la classe
- **12h00 : En cour de récréation**
  - Verre de bienvenue et vente de blouses d'occasion

# NOTRE PROJET POUR VOS ENFANTS

- **Des bases solides pour la suite de sa scolarité**
- **Des bases solides pour sa vie en collectivité et de futur citoyen**



## SECTION BILINGUE

- **Emmener votre enfant en Allemagne** : manger une glace, à la bibliothèque, à la piscine...
- **Montrer de l'intérêt pour cette langue**
- **Faire faire sa carte d'identité**



# NOTRE PROJET, VOS ENFANTS ET VOUS

## Des parents Attentionnés :

- porter de l'intérêt au travail de votre enfant et le lui montrer
- éteindre votre téléphone pour chercher votre enfant

→ Renforcer l'estime de lui-même  
pour améliorer sa réussite scolaire  
→ Valoriser ce qu'il sait faire

## et Rigoureux :

- être ponctuel (**arriver avant 8h25, pour être en classe avant 8h30 en étant passé aux WC et en ayant mis sa blouse**)
- lire les affichages
- rapporter rapidement le cahier de liaison lu et signé
- lire et respecter le règlement intérieur (jouets, écharpes, poussettes...)
- lire avec votre enfant le règlement de la cour

# À LA MAISON

- **Pas d'écran le matin**

[lebonusagedesecrans.fr](http://lebonusagedesecrans.fr) ou [www.3-6-9-12.org](http://www.3-6-9-12.org)

Entre 3 et 5 ans, les enfants ne devraient pas passer plus de 1 heure par jour devant un écran, tous appareils confondus.

- **Coucher votre enfant à heure fixe, même le week-end**

(par exemple : coucher 19h30, réveil à 7h00)

- « **NON !** » : dites-le et tenez bon

- **Besoin de conseils : puéricultrice de la PMI**

Mme KAWACIW Laurence

06 30 32 17 37

# Apprivoiser les écrans et grandir

3 - 6 - 9 - 12



## Avant 3 ans

L'enfant a besoin de découvrir avec vous ses sensorialités, et ses repères

Jouez, parlez, arrêtez la télé



## De 3 à 6 ans

L'enfant a besoin de découvrir ses dons sensoriels et manuels

Limitez les écrans, partagez-les, parlez-en en famille



## De 6 à 9 ans

L'enfant a besoin de découvrir les règles du jeu social

Créez avec les écrans, expliquez-lui Internet



## De 9 à 12 ans

L'enfant a besoin d'explorer la complexité du monde

Apprenez-lui à se protéger et à protéger ses échanges



## Après 12 ans

Il s'affranchit de plus en plus des repères familiaux

Restez disponibles, il a encore besoin de vous !

« J'ai imaginé en 2008 les repères « 3-6-9-12 » comme une façon de répondre aux questions les plus pressantes des parents et des pédagogues. » Serge Tisseron  
3-6-9-12. Apprivoiser les écrans et grandir, Ed. érès

À tout âge, choisissons ensemble les programmes, limitons le temps d'écran, invitons les enfants à parler de ce qu'ils ont vu ou fait, encourageons leurs créations.

3 - 6 - 9 - 12, des écrans adaptés à chaque âge

### Avant 3 ans

Jouer avec votre enfant est la meilleure façon de favoriser son développement.

Je préfère les histoires lues ensemble, les comptines et les jeux partagés aux écrans.

La télévision allumée nuit aux apprentissages de votre enfant même s'il ne la regarde pas.

Jamais de tété dans la chambre.

Les outils numériques, c'est toujours accompagné, pour le seul plaisir de jouer ensemble.

### De 3 à 6 ans

Je fixe des règles claires sur les temps d'écran.

Je respecte les âges indiqués pour les programmes.

La tablette, la télévision et l'ordinateur, c'est dans le salon, pas dans la chambre.

J'interdis les outils numériques pendant le repas et avant le sommeil. Je ne les utilise jamais pour calmer mon enfant.

Jouer à plusieurs, c'est mieux que seul.

### De 6 à 9 ans

Je fixe des règles claires sur le temps d'écrans, et je parle avec lui de ce qu'il y voit et fait.

La tablette, la télévision et l'ordinateur, c'est dans le salon, pas dans la chambre.

Je paramètre la console de jeux.

Je parle du droit à l'intimité, du droit à l'image, et des 3 principes d'Internet :

- 1) Tout ce que l'on y met peut tomber dans le domaine public ;
- 2) Tout ce que l'on y met y restera éternellement ;
- 3) Il ne faut pas croire tout ce que l'on y trouve.

### De 9 à 12 ans

Je détermine avec mon enfant l'âge à partir duquel il aura son téléphone mobile.

Il a le droit d'aller sur Internet, je décide si c'est seul ou accompagné.

Je décide avec lui du temps qu'il consacre aux différents écrans.

Je parle avec lui de ce qu'il y voit et fait.

Je lui rappelle les 3 principes d'Internet.

### Après 12 ans

Mon enfant « surfe » seul sur la toile, mais je fixe avec lui des horaires à respecter.

Nous parlons ensemble du téléchargement, des plagiats, de la pornographie et du harcèlement.

La nuit, nous coupons le WIFI et nous éteignons les mobiles.

Je refuse d'être son « ami » sur les réseaux sociaux.

Diffusons cette affiche.

C'est tous ensemble que nous modifierons notre relation aux écrans.

Rejoignez nous sur <http://3-6-9-12.org>

# SANTÉ à l'école

- « Je suis malade ? Je guéris à la maison. »
- Pas de médecin ni d'infirmière scolaire dans les locaux de l'école
- Pas d'administration de médicament à l'école  
demander à votre médecin une posologie matin et soir
- Nous informer de la maladie de votre enfant (par mail ou par message téléphonique) ou d'une autre raison de son absence
- **POUX** : vérifier 1 fois / semaine la tête de votre enfant  
et traiter immédiatement toute la famille
- COVID ...

# COVID – Contact tracing

(issu de site <https://www.education.gouv.fr/covid-19-questions-reponses>)

## **Quelles sont les précautions à prendre avant de conduire son enfant à l'école ?**

- En cas de symptômes évocateurs ou de fièvre (38°C ou plus), l'enfant ne doit pas se rendre à l'école.
- respecter les consignes des autorités sanitaires et le signaler immédiatement à l'école

## **Que se passe-t-il si une personne accueillie présente des symptômes dans l'école ?**

- il est isolé dans une pièce de l'école dans l'attente de la prise en charge par sa famille.
- L'élève et sa famille sont invités à réaliser un dépistage avant de reprendre les cours en présence et à respecter les mesures d'isolement en cas de test positif.

## **Que se passe-t-il pour les élèves et les personnels "cas confirmé" dans l'école ?**

- informer sans délai le directeur des situations de cas confirmé
- respecter les règles d'isolement prescrites par les autorités sanitaires
- l'isolement est de 7 jours (5 jours si un test antigénique ou PCR est réalisé au 5ème jour et que son résultat est négatif, et en l'absence de symptômes depuis 48h.)

Lorsque le prélèvement nasopharyngé est difficile ou impossible, un test antigénique par prélèvement nasal peut être réalisé pour les élèves de moins de 12 ans par ou sous la responsabilité d'un pharmacien, d'un médecin ou d'un infirmier.

## **Que se passe-t-il pour les élèves et les personnels "cas contacts"\* dans une école ?**

La directrice prévient l'ensemble des élèves et leur famille de la classe concernée.

Le courrier vaut attestation pour la délivrance gratuite d'un autotest en pharmacie.

Les personnes en contact avec la personne testée positive à la Covid-19 sont invitées à réaliser un test de dépistage (RT-PCR ou test antigénique ou autotest) deux jours après avoir été prévenues.

# BIEN-ÊTRE à l'école

- **Écrire le prénom sur les vestes, bonnets, etc.** (écharpes interdites)
- **Habiller votre enfant en fonction de la météo** (bottes + chaussons)
- **Vêtements et chaussures faciles à retirer et enfiler** (sieste des PS) :  
PAS de lacets !
- **Gourde : la sortir du sac et la poser sur la tablette (pas en verre)** (+ prénom)
- **Si couches : uniquement couches-culottes (pull-up) + slip par dessus**  
(+ mail à l'école pour faire des points réguliers. Objectif : plus de couches en classe au retour de la Toussaint)
- **Sieste** : fournir un doudou (et tétine si besoin) + un oreiller et une taie.  
Le doudou reste toujours sur le lit de votre enfant et ne rentre pas à la maison.  
Il est possible d'apporter un 2ème doudou en classe.
- **Chaque matin : remplir le tableau** « **Que fait mon enfant après l'école ?** » et informer votre enfant si changement de ses habitudes.



# VIGILANCE RENFORCÉE ET SÉCURITÉ

- **Vigipirate « sécurité renforcée risque attentat » donc Vigilance de tous**
    - Pas d'attroupement devant l'école
    - Ne pas se garer sur le bateau : accès pompier
    - Arrivées et sorties surveillées par le personnel de l'école
    - Ecole fermée à clé à partir de 8h30 (porte et portails) → arriver à 8h25  
→ Chaque retard perturbe le fonctionnement de toute l'école.
  - **Ne pas entrer dans le bâtiment avant la sonnerie**
  - **Pas de poussette dans les couloirs (dehors sous le préau)**
  - **Casques de vélo sur les rebords de fenêtre**
  - **Emploi de Service Civique à pourvoir (diffusez l'information)**
  - **Assurances :**
    - responsabilité civile : dommages qu'il peut causer
    - individuelle accident : ceux qu'il peut subir s'il n'y a pas de tiers responsable
- Assurances Obligatoires en sortie à la journée  
Vérifier que l'assurance couvre la totalité de l'année scolaire.

# VOUS et L'ÉCOLE

- **Sorties scolaires :**
  - Parents accompagnateurs
  - Remettre rapidement aux maîtresses les papiers demandés
  - La coopérative scolaire finance souvent une partie du coût
- **Envie d'intervenir en classe (cuisine, musique, etc.) ?**  
Signalez-vous aux enseignants
- **Kermesse** (préparation en amont et animation le jour même) – la date sera fixée à l'issue du 1<sup>er</sup> conseil d'école.
- **Parents délégués :**
  - S'engager pour l'ensemble des élèves
  - Représenter les parents (*et non ses intérêts propres*)
  - Faire le lien avec les enseignants et la directrice

**Se signaler (par mail à l'école)**  
**avant le 23 septembre**

*Dépôt des listes de candidatures < 26 septembre*  
*Distribution du matériel de vote < 30 septembre*

**Élections** : vendredi 7 octobre

# DOCUMENTS DE RENTRÉE

## FICHE DE RENSEIGNEMENTS

Année scolaire : ..... Niveau : ..... Classe : .....

### ÉLÈVE

Nom de famille : ..... Sexe : F  M   
Nom d'usage : .....  
Prénom(s) : ..... / ..... / .....  
Né(e) le : ..... / ..... / ..... Lieu de naissance (commune et département) : .....

### REPRÉSENTANTS LÉGAUX

Mère  Père  Tuteur

Nom de famille : ..... Prénom : .....  
Nom d'usage : .....  
Profession ou catégorie socio-professionnelle (code) : ..... (pour déterminer le code correspondant à votre situation, voir la liste page 2)  
Adresse : .....  
Code postal : ..... Commune : .....  
L'élève habite à cette adresse : Oui  Non   
Tél. mobile : ..... Tél. domicile : ..... Tél. travail : .....  
Courriel : .....  
J'accepte de communiquer mon adresse (postale et courriel) aux associations de parents d'élèves : Oui  Non

Mère  Père  Tuteur

Nom de famille : ..... Prénom : .....  
Nom d'usage : .....  
Profession ou catégorie socio-professionnelle (code) : ..... (pour déterminer le code correspondant à votre situation, voir la liste page 2)  
Adresse : .....  
Code postal : ..... Commune : .....  
L'élève habite à cette adresse : Oui  Non   
Tél. mobile : ..... Tél. domicile : ..... Tél. travail : .....  
Courriel : .....  
J'accepte de communiquer mon adresse (postale et courriel) aux associations de parents d'élèves : Oui  Non

Tiers délégataire (personne physique ou morale) Lien avec l'élève (\*) : .....  
Fournir une copie de la décision du juge aux affaires familiales.

Nom de famille : ..... Prénom : .....  
Nom d'usage : ..... Organisme : .....  
Profession ou catégorie socio-professionnelle (code) : ..... (pour déterminer le code correspondant à votre situation, voir la liste page 2)  
Adresse : .....  
Code postal : ..... Commune : .....  
L'élève habite à cette adresse : Oui  Non   
Tél. mobile : ..... Tél. domicile : ..... Tél. travail : .....  
Courriel : .....  
J'accepte de communiquer mon adresse (postale et courriel) aux associations de parents d'élèves : Oui  Non

(\*) Ascendant/Fratrie/Autre membre de la famille/Educateur/Assistant familial/Garde d'enfant/Autre lien (à préciser) ou Aide Sociale à l'Enfance (pour responsable moral)

Nous acceptons que notre enfant soit **photographié(e) ou filmé(e)** pendant les activités scolaires : Oui  Non

- Feuille de renseignements : signée par les 2 parents
- Assurances : **Responsabilité civile et Individuelle Accident**
- **Autorisation photographie**
- **Tout remettre en même temps** dans le cabas et dans la grande enveloppe **jeudi 8 septembre**

# MATÉRIEL DEMANDÉ

- **BLOUSE** (de préférence pas à boutons – l'enfiler avant de rentrer en classe)
- **PORTE-VUES personnalisable 200 vues**



# TABLEAU

## « Qui fait quoi après l'école ? »

Que fait votre enfant après la classe ?

**COCCINELLES**  
(Petits/Moyens)

		Cantine ? (entourer ou barrer)	Garderie ? (entourer ou barrer)	Sieste à la maison ? (oui/non)	Cherché par ?
PS		LMJV	LMJV		
		LMJV	LMJV		
		LMJV	LMJV		
		LMJV	LMJV		
		LMJV	LMJV		
		LMJV	LMJV		
		LMJV	LMJV		
		LMJV	LMJV		
		LMJV	LMJV		
		LMJV	LMJV		
		LMJV	LMJV		
		LMJV	LMJV		
		LMJV	LMJV		
		LMJV	LMJV		
		LMJV	LMJV		

- **LMJV** :  
(Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi)
  - **Barrer s'il n'y va pas**
  - **Entourer s'il y va**
 Ni barré, ni entouré= rien indiqué.
- **Sieste** :
  - **non**
  - **jour où il reste à la maison**

# **PERISCOLAIRE**

Responsable Sonia SCHAEFFER

- **CANTINE**
- **GARDERIE**
- **Pour tout problème, joindre la responsable :**

**Sonia SCHAEFFER : 06.71.33.55.56**

# En route pour une année riche en apprentissages !

- A votre disposition le **MARDI** sur rendez-vous
- **Cigognes, Souris, oursos** : suite de la réunion en classe (1<sup>er</sup> étage)
- **Papillons, Coccinelles** : suite de la réunion en classe (RdC)

